

MISE AU CONCOURS

La Commune de Val Terbi met au concours le poste suivant :

Agent-e administratif-ive à 50 %

Le poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne

Mission : seconder la responsable dans les tâches administratives relatives aux permis de construire, rédaction de procès-verbaux, collaboration à diverses activités de secrétariat et comptables (saisie, classement, facturation).

Profil : CFC d'employé-e de commerce ou formation jugée équivalente. Quelques années d'expérience dans un poste similaire souhaitée. Maîtrise des outils informatiques.

Entrée en fonction : dès que possible.

Fonction de référence et traitement : collaborateur-trice administratif-ive 2, classe 6 de l'échelle des traitements de la RCJU.

Taux d'occupation : 50 %.

Les dossiers de candidature sont à adresser jusqu'au 9 février 2019 à :
Conseil communal, Chemin de la Pale 2, 2824 Vicques.

Vicques, le 26 janvier 2019